

NOTE AUX REDACTIONS

Consultation sur le revenu universel d'activité La participation citoyenne sur la plateforme web s'élargit

Le 5 novembre 2019

Ouverte le 9 octobre 2019, la plateforme en ligne de la consultation citoyenne sur le revenu universel d'activité affiche un bon niveau de participation. Avec **plus de 62 000 visiteurs et près de 9 000 inscrits**, la plateforme a reçu près de **9 000 contributions de citoyens et près de 65 000 votes après trois semaines** de consultation.

La plateforme en ligne permet aux citoyens de se prononcer sur les grands principes, le périmètre et les modalités du futur revenu universel d'activité. Ils sont invités à voter sur les propositions mises en ligne et à rédiger leurs propres contributions afin de participer à la réflexion de la refonte du système de prestations sociales.

La plateforme est accessible **jusqu'au 20 novembre 2019** sur : <https://www.consultation-rua.gouv.fr/>

En complément, des **ateliers citoyens sont organisés en région, suivis de débats publics**. Les ateliers rassemblent chacun entre cent et deux cents personnes, allocataires des aides sociales ou non, ainsi que des professionnels de l'action sociale et des acteurs associatifs. Dans ce cadre, les participants débattent de la réforme et formulent des recommandations sur sa conception et sa mise en œuvre.

14 octobre 2019 à Bordeaux / 6 novembre 2019 à Roubaix / 15 novembre 2019 à Saint-Étienne /
19 novembre 2019 à Besançon / 26 novembre à Chartres / 2 décembre 2019 à Avignon

Le projet de revenu universel d'activité a pour objectif de renouveler le fonctionnement de notre système de solidarité afin de mieux lutter contre les situations de précarité et contre le non-recours aux aides sociales. La réforme cherche à regrouper plusieurs prestations sociales dans un dispositif global qui s'attachera à soutenir tous les citoyens en situation de pauvreté. La concertation doit permettre aux acteurs concernés et aux citoyens de se prononcer sur les contours de ce futur revenu universel d'activité.

Contact :

anne-catherine.ferrari@sante.gouv.fr - 06 30 54 14 70